

j



P'tit urnal

Hiver 2018

Mairie de Saint Martin du Fresne
1, place de la Mairie
01430 Saint Martin du Fresne
Tél. 04 74 75 70 79
www.saintmartindufresne.com
E-mail : mairie@saintmartindufresne.com

> L'actualité de
la municipalité
Pages 2 à 9

> Vie associative
Pages 10 à 15

> Clin d'œil
Page 16

> Le mot du Maire

Une page de l'histoire s'est tournée le 1er octobre 2018 à la mairie de Saint Martin du Fresne avec le départ à la retraite de notre secrétaire, Annie DOY, après plus de 41 années au service des habitants de notre village, et des maires qui se sont succédés depuis le 1er juillet 1977, date de ses débuts professionnels.

Annie, au nom de tous les San Martinois, je te souhaite une bonne et heureuse retraite, entourée de ta famille et de tes amis, pour randonner dans nos belles montagnes du Bugey.

Depuis le 7 juin, L'agence postale communale est ouverte au secrétariat de mairie, et les derniers meubles ont été installés à la fin du mois de septembre. A cette occasion, nous avons choisi de modifier les horaires d'ouverture, sachant que ces derniers sont communs à la mairie et à l'agence postale. La boîte aux lettres est positionnée sur la place de la mairie.

La rue de Longeville a été rendue à ces résidents, après plusieurs mois de travaux et de difficultés de circulation. Elle est aujourd'hui à sens unique,

sauf pour les riverains. La fontaine a été mise en eau, avec un circuit fermé, ainsi qu'une main courante au-dessus des deux nouvelles maisons. D'autres travaux ont été conduits sur notre territoire, toujours pour améliorer la vie quotidienne de nos habitants.

Je voudrais, à nouveau, dire un mot sur les incivilités constatées, et notamment concernant la collecte des ordures ménagères. Je veux insister quant à l'obligation de ne mettre, dans les bacs utilisés aux points de regroupement, que les ordures ménagères, pas de cartons, pas de bois et autres matières qui doivent faire l'objet du tri sélectif ou de la mise en déchetterie.

Et puis, nous avons reçu, en mairie, plusieurs plaintes concernant des vitesses excessives dans les rues de notre village. Le conseil municipal devra réfléchir, en dehors de positionner des radars, pour trouver des solutions afin que l'allure des automobiles respecte la réglementation en vigueur.

Les communes du plateau d'Hauteville ont décidé, à l'unanimité, de rejoindre dès le 1^{er} janvier 2019 Haut-Bugey

Agglomération et ainsi satisfaire la demande de l'État en matière de regroupement de communauté de communes.

Toujours concernant HBA, l'année 2019 qui s'annonce, sera celle qui permettra à vos élus d'approuver le Plan Local d'Urbanisme qui s'appliquera sur tout le territoire de l'agglomération. Au cours de cette année 2019, l'enquête publique sera diligentée afin de mettre à disposition de tous les habitants du territoire ce nouveau plan local qui sera le document de référence de l'urbanisme pendant les prochaines années.

Enfin, je vous invite à participer nombreux à la cérémonie des vœux du maire qui se déroulera le jeudi 10 janvier 2019 à 19 heures, salle des châteaux.

Je souhaite à tous les San Martinoises et San Martinois, de bonnes fêtes de fin d'année et je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2019, qu'elle vous apporte joie et bonheur.

Dominique Turc



> **L'actualité de la Municipalité**

Le Land Art en maternelle

Dans les années 1965, des artistes ont voulu produire des œuvres destinées à être admirées ailleurs que dans les musées. Elles sont souvent éphémères parce que la plupart du temps créées à l'extérieur avec des éléments naturels comme de la terre, du bois, du sable, des cailloux, de la glace... Lorsque ces œuvres ont disparu, il ne reste que leur souvenir photographique.

En tapant «Land Art» sur internet, vous en admirerez de magnifiques.

Mais il faut bien avouer que les plus attendrissantes sont celles de nos artistes en herbe ! Cet automne, le marronnier juste à côté de l'école a donné de nombreux et beaux marrons. Entre une belle récolte et l'imagination des enfants, il n'y avait qu'un pas...

2



Jardin de l'école

Au mois de mai, nous avons planté des tomates cerises. A la rentrée, de belles petites tomates nous attendaient. Hum, quel régal ! Les enfants de la classe de CE1-CP.



Cross

Le cross des élèves de CE2-CM1-CM2 a eu lieu, au stade du village, le mardi 16 octobre après-midi. Les coureurs de chacune des 4 équipes (jaune, rouge, verte et bleue) se sont démenés pour rapporter le plus d'élastiques possibles à leur équipe. Les enseignants soulignent la motivation de tous ces jeunes sportifs.

3



Dictée ELA

Le lundi 15 octobre 2018, les deux classes des grands (CE2-CM1 et CM1-CM2) ont participé à l'événement associatif de la «Dictée ELA». Les élèves ont ainsi pu être sensibilisés aux maladies de leucodystrophie qui touchent les jeunes de leur âge et qui font leur maximum pour combattre cette maladie au quotidien.



Parachut'âge

Conférence sur les troubles de l'équilibre

4 Séverine Buisson et Sandrine Geay, masseurs-kinésithérapeutes à la maison de santé du Frêne, ont organisé une conférence, le 26 septembre dernier, afin de présenter leur nouveau projet : proposer des ateliers pour prévenir les troubles de l'équilibre après 60 ans.

Ces ateliers ont pour but d'apprendre à :

- Solliciter la fonction d'équilibration
- Activer la mobilité
- Renforcer les muscles

Suite à cette conférence, 28 personnes, de St Martin du Fresne et des environs, se sont inscrites à l'atelier «Parachut'âge». Cet atelier est composé de 8 séances. Les participants se sont retrouvés du 3 octobre au 28 novembre dernier, à la salle des Châteaux de St Martin du Fresne, en 2 groupes, de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h.

Chaque séance débute toujours par un petit échauffement, suivi de divers exercices, sensoriels, force, coordination, équilibre... C'est avec une bonne dose de dynamisme et de bonne humeur que le petit groupe évolue.

Fort du succès de cette initiative, Mesdames Buisson et Geay espèrent que de nouvelles dates pourront être proposées. ■



Agence postale

Depuis le 7 juin 2018, l'agence postale communale a pris ses quartiers dans les locaux du secrétariat de mairie de Saint Martin du Fresne.

Fin septembre, après quelques semaines de «cohabitation», des travaux ont été engagés pour redéfinir l'espace, afin que l'accueil du public et l'exercice des deux services se fassent dans les meilleures conditions.

Ci-contre les nouveaux horaires sont désormais communs à l'accueil de la Mairie et à l'agence Postale :



LUNDI :	10 h > 11 h 30	14 h > 16 h 30
MARDI :	-	15 h > 19 h
MERCREDI :	10 h > 11 h 30	-
JEUDI :	-	15 h > 19 h
VENREDI :	10 h > 11 h 30	14 h > 16 h 30

Bibliothèque municipale



Informations complémentaires :

- La bibliothèque (salle sous la Mairie, près de l'arrêt de bus) est ouverte tous les vendredis de 14h30 à 18h30.
- Les animations sont gratuites et ouvertes à tout public, même celui qui n'est pas inscrit à la bibliothèque.
- Internet est à la disposition du public lors des permanences.

A la demande de la bibliothèque départementale, le point lecture de Maillat a été mutualisé avec la bibliothèque municipale de St-Martin, et ce depuis le 1^{er} juillet 2018. Ce rapprochement a été réalisé après un travail de concertation entre les équipes de bénévoles de Maillat et de St Martin, ainsi qu'entre les deux municipalités.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, la bibliothèque municipale est ouverte chaque vendredi, de 14h30 à 18h30, soit quatre heures de permanences.

Les lecteurs sont invités à faire connaître leur avis sur les livres qu'ils ont empruntés. Pour ce faire, un gros cœur a été installé, bien visible

du public, sur lequel nous notons les titres qui nous sont signalés, afin de pouvoir conseiller d'autres lecteurs.

Nous rappelons que le prêt de livres est gratuit pour tous les habitants des communes de St Martin et de Maillat. Deux fois par mois, une navette nous permet d'échanger et de recevoir des livres que nous réservons sur demande du public. Il est par conséquent possible de demander un ouvrage qui ne serait pas en rayon à la bibliothèque. Un délai est toutefois nécessaire avant l'obtention souhaitée.

Comme les années précédentes diverses animations ont lieu durant l'année. ■



C.P.I.N.I.

Les pompiers décalent les pompes à bras pour changer de caserne



Pompiers un jour, maçons l'autre jour, parfois plaquistes... nous nous adaptons à toutes les situations !

Les pompiers de votre commune sont toujours à pied d'œuvre. Les travaux de la nouvelle caserne avancent doucement mais sûrement.

L'inauguration est prévue pour le mois de mai 2019, notez-le dans vos agendas, nous vous tiendrons informés. ■

Remise de diplômes et d'insignes au Centre de Première Intervention (CPI)

A l'occasion de la traditionnelle cérémonie du 8 Mai, l'adjutant-chef Sébastien MANUEL c'est vu remettre l'insigne de chef de corps. Il a été nommé au grade de Lieutenant.

Le sapeur José PEREIRA de CARVALHO a obtenu son diplôme de formation au prompt secours et a reçu, en guise d'encouragement, le trophée du CPINI. ■



Nouvelles recrues

Parmi les nouvelles recrues, Mélanie DAGALLIER perpétue la tradition familiale, bienvenue Mélanie !

Quatre pompiers ont fait leur demi-journée d'intégration au SDIS 01.

Réussite du stage prompt secours pour Mathieu FOURNEL, Maxence BUE et José PEREIRA de CARVALHO. ■



Amicale des pompiers

Le traditionnel repas d'été s'est déroulé le dimanche 15 juillet dernier, réunissant anciens, femmes et enfants. ■



Nous sommes toujours à la recherche de personnes qui souhaitent devenir sapeurs-pompiers... N'hésitez pas à sauter le pas !

Recensement militaire

Tout français, fille ou garçon, âgé de 16 ans, doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie, ou du consulat, s'il réside à l'étranger.

En effet, le recensement est obligatoire et doit être fait dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire pour un jeune Français de naissance. Un jeune devenu français entre 16 et 25 ans doit également se faire recenser, et ce dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

À l'issue du recensement, la mairie (ou l'autorité consulaire) vous délivrera une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Vous trouverez toutes les informations sur le site du service public :
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F870.xhtml#N10076>



Folklorie's

Comme chaque année, notre commune a reçu un groupe folklorique, lors de l'édition des Folklorie's 2018. La parade a eu lieu le jeudi 12 juillet sous le hangar, avec un groupe polonais, le ballet Magurzani.

Ce groupe dynamique aux costumes très colorés a partagé avec les San Martinois sa culture et ses traditions, pour le plus grand plaisir de tous. Nous avons fait un beau voyage tout en étant chez nous ! En fin de prestation, afin de marquer ce moment exceptionnel, un échange de cadeaux locaux a eu lieu entre



notre maire et la directrice de la troupe, qui s'est ensuite rendue à Port pour son spectacle.

Un moment convivial autour d'un buffet offert par la municipalité a permis des échanges entre les

habitants et la troupe, qu'ils soient de rires ou de culture. Ce fut aussi le plaisir d'une centaine d'habitants qui se sont retrouvés pour converser, toutes générations confondues.

À l'année prochaine ! ■



Rénovez en Haut-Bugey : un nouveau dispositif d'aide aux travaux

Depuis le 1er septembre 2018, Haut-Bugey Agglomération poursuit son action en faveur de l'amélioration des conditions de vie de ses habitants, en mettant en place un nouveau dispositif : l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) appelé «Rénovez en Haut-Bugey», et qui concernera l'ensemble des 36 communes de l'agglomération.

Un tel dispositif n'avait pas existé sur la commune de Saint-Martin depuis 2008. La précédente OPAH-RU avait permis d'aider la réalisation d'une douzaine de projets de travaux.

Rénovez en Haut-Bugey de 2018 à 2023

Ce nouveau dispositif vise, sur les 5 prochaines années, à réhabiliter 450 logements. L'ancienneté du bâti sur la commune de Saint-Martin, mais également son attractivité résidentielle et les aides financières avantageuses du nouveau dispositif, laissent présager que de nombreux projets pourront à nouveau s'y concrétiser.



Les objectifs du dispositif :

- Faciliter le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées dans leur logement,
- Diminuer le poids des charges énergétiques des ménages et améliorer le confort thermique des logements,
- Développer une offre locative de qualité pour les ménages les plus modestes, en mobilisant notamment les logements vacants.

A qui s'adressent ces aides aux travaux ?

- Les aides concernent les propriétaires de logements, qu'ils occupent celui-ci à titre de résidence principale ou qu'ils le mettent en location.
- Pour les propriétaires occupants, cette aide s'adresse aux ménages modestes, elle est donc soumise à condition de ressources. Pour les propriétaires bailleurs, l'aide est conditionnée au respect d'un niveau de loyer.



Une prime spécifique pour réduire la vacance sur la commune

Afin d'aider les propriétaires à remettre leur logement sur le marché, la commune s'engage aux côtés de Haut-Bugey Agglomération pour financer une prime dite «sortie de vacance».

A partir de 2019, une prime de 1 500 € par logement pourra être octroyée dans le cadre de la rénovation de logements vacants depuis au moins 2 ans et destinés à être mis en location.

Pour se renseigner sur les conditions d'octroi de cette prime, contactez Haut-Bugey Agglomération (Mme Cassar - 04 74 81 23 70) ou le prestataire Urbanis (coordonnées ci-après).



Un accompagnement de proximité entièrement financé

Le dispositif propose un accompagnement gratuit, assuré par l'équipe d'URBANIS et mandaté par l'agglomération, pour vous conseiller et vous assurer de la mobilisation des aides financières du dispositif.

Pour toutes informations sur les aides aux travaux et pour vérifier l'éligibilité à votre projet, contactez URBANIS :

Par téléphone au 04 82 91 85 03
ou lors des permanences :

- tous les jeudis du mois, de 9h à 13h dans les locaux de l'agglomération, 57 rue René Nicod à Oyonnax
- tous les 2ème et 4ème lundis du mois, de 9h à 12h30 à Nantua dans les locaux de la MSAP.

Prenez rendez-vous au préalable sur :
www.clicrdv.com/URBANIS-Lyon

Si vous êtes propriétaires occupants, pensez également à vous munir de votre dernier avis d'imposition pour vérifier votre éligibilité.

ATTENTION :
les travaux ne doivent pas commencer tant que les financeurs n'ont pas donné leurs accords.

Interlacs

La nouvelle édition des Interlacs, au bord du lac à Nantua, a eu lieu le dimanche 8 juillet, sous un merveilleux soleil. L'équipe de Saint Martin du Fresne était présente avec 14 enfants et adolescents, ainsi qu'une équipe adulte.

Le matin, les enfants ont fait preuve de prouesses. En effet, les 4 enfants qui composaient l'équipe des 6-10 ans ont terminé 1er du classement et les adolescents, 2^{ème} exæquo avec la commune de Brion. Merci à eux pour leur présence, leur volonté de représenter notre commune, la disponibilité de leurs parents qui les encourageaient ainsi que leur coach, Laëtitia Dumez, qui a assuré son rôle avec



professionnalisme. En fin de matinée, Dominique TURC les a récompensés, en leur remettant à chacun une médaille.

L'après-midi, c'est l'équipe adulte, composée de conscrits et de parents, qui a œuvré dans de fastidieuses épreuves. Même si notre équipe adulte a terminé en fin de liste, elle s'est tout de même battue et s'est bien amusée durant cette journée. Nous tenons à remercier et à féliciter tous ces volontaires qui ont bien voulu s'investir pour que cette journée ait lieu. Sans eux, la commune n'aurait pas été représentée aux Interlacs cette année.

Cette journée a été source de plaisir, de convivialité et de partage au bord du lac de Nantua, avec un repas partagé le midi, offert par la municipalité.

Nous espérons pouvoir renouveler celle-ci l'année prochaine. ■



Retraite sportive

Dans les numéros précédents du P'tit Journal, nous vous avons présenté toutes les activités physiques et cérébrales pratiquées jusque-là au Club de la Retraite Sportive de Nantua-Montréal-la-Cluse.

La saison 2018-2019 s'enrichit de 2 nouvelles activités :

Un atelier Chant, le mardi après-midi, une semaine sur deux. **Animé par Marc PELLEGRINI**, cet atelier rencontre un vif succès dès sa mise en place, avec une bonne quinzaine de participants. Après seulement 2 répétitions, le groupe a proposé 4 chansons, fort bien interprétées, en préambule de l'assemblée générale, ce qui laisse augurer d'une belle réussite pour cet atelier.

Un atelier Tricot-Thé, le mercredi après-midi, une semaine sur deux également. **Animé par Sylvie Perrier**, cet atelier a vocation de pratiquer le tricot, avec échange des savoir-faire et apprentissage pour ceux qui le souhaitent. Il est placé, bien sûr, sous le signe de la

convivialité-Thé... l'on pourra aussi discu-Thé, papo-Thé et peut-être, par les œuvres réalisées, serons-nous épa-Thé !

Par ailleurs, des animateurs d'autres clubs du département interviendront pour faire découvrir le badminton et la marche nordique. Le club souhaite que des personnes intéressées par la pratique se fassent connaître afin, éventuellement, de se former pour encadrer ces activités.

L'appel est d'ailleurs valable pour toute activité, par exemple la danse, le vélo, la voile...

Le club est disposé à rechercher les infrastructures nécessaires à la pratique, dans la mesure où :

- une personne suffisamment motivée accepte de se former pour «porter» l'activité,
- les adhérents s'engagent à participer avec une certaine assiduité.

Si tel est le cas, n'hésitez pas à vous manifester ! ■



Théâtre

Fêtons ensemble nos noces de bois avec cette cinquième saison !

Et profitons-en pour fêter avec vous les fiançailles de Lionel et Amandine... du moins s'ils y arrivent au vu de tous les événements qui perturbent cette journée !

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous avons effectué nos 2 week-ends de lancement de saison : les 8 et 9 septembre à Maillat et le 22 à Chevillard. Nous remercions les maires et conseils de ces deux communes, le maire et le conseil de St Martin du Fresne, et tous les bénévoles qui ont permis ce lancement de saison dans les meilleures conditions.

Et au moment où vous lirez cet article, nous aurons déjà réalisé une bonne partie de notre tournée avec cette comédie de Michel le Dall. Voici donc pour vous la fine équipe de «A la bière fraîche !».



Marceau (souffleur), Denis (régie), Séverine, Colette, Samuel, Valérie, Brigitte, Philippe et Perrine (dans leur costume de scène) et Caroline (souffleuse).

Pour les retardataires et pour ceux qui en veulent encore, la dernière de la tournée aura lieu à Nantua salle Malraux le samedi 26 janvier, soirée organisée par le Tennis-club de Nantua. On compte sur vous !

Ça s'est passé cet été

Comme tous les ans et comme les autres associations du village, les Comedy'Aïn ont répondu présent à l'appel du Comité des Fêtes de St Martin pour donner un coup de main dans la préparation et le bon déroulement de la fête d'été à Chamoise. Nous étions actifs au self, aux frites et à la buvette, ainsi que le lendemain pour tout démonter...

Les 3000 visiteurs présents ont ainsi pu profiter du beau temps et de l'ambiance festive en ce week-end... et découvrir en avant-première l'affiche de notre spectacle.



 **Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre notre actualité... facebook.com/ComedyAin**

Contact :
contact@comedy-ain.fr
Tel : 04.74.75.66.39
www.comedy-ain.fr



Les Amis de la Tour

Verdun : un beau voyage...

Les « Amis de la Tour » ont organisé une excursion de deux jours à Verdun. Nous avons été trente et un à prendre la route.

Là-bas, notre excellent guide nous a expliqué tous les rouages et les aspects de cette première guerre mondiale. Il nous en a fait découvrir les sites emblématiques : l'impressionnant Fort de Douaumont où, de son toit, la vue sur le champ de bataille est à couper le souffle et à l'intérieur duquel plus de 3000 hommes ont vécu dans la promiscuité la plus totale (quelquefois ils étaient trois à occuper le même lit).

Nous sommes entrés ensuite dans le gigantesque et solennel Ossuaire de Douaumont, dédié à la mémoire des victimes de cette guerre. L'Ossuaire a été inauguré en 1932 et abrite les restes de 130 000 soldats français et allemands qui n'ont pu être identifiés. Sa forme particulière représente le pommeau d'une épée plantée dans la terre.

Puis, nous sommes allés au Mémorial : musée consacré à l'histoire et à la mémoire de la bataille de Verdun. Ce Mémorial est situé au cœur des collines encore ravagées par les millions d'obus déversés durant les combats.

Nous avons visité le village détruit de «Fleury-devant-Duaumont», village «mort pour la France» ; il marque l'avancée maximale des Allemands en direction de Verdun.

Plus rien ne subsiste !! On a seulement reconstruit une petite chapelle en 1932 dédiée à St Nicolas, le patron du village. Néanmoins il existe un maire de ce village fantôme, nommé par le préfet. Il possède les moyens de faire entretenir ces creux et ces bosses où la nature reprend petit à petit ses droits.

Les arbres, le chant des oiseaux donnent



à ce lieu de désolation une impression d'espoir, de vie malgré tout...

Fleury est aujourd'hui l'un des hauts-lieux de la mémoire sur le champ de bataille.

Le soir, un «son et lumière» de très grande qualité rassemblant près de 500 bénévoles (dont 250 acteurs français et allemands) nous a enchantés ! Ce spectacle, rempli d'humanité s'achève sur une note d'espérance (armistice-réconciliation-paix).

Le lendemain matin, nous avons retrouvé un autre guide pour explorer la ville avec notamment la cathédrale Notre Dame de Verdun, l'une des plus anciennes d'Europe et le Pont Écluse Saint-Amand.

A midi, nous avons apprécié un repas au soleil sur les bords de la Meuse. Au menu, le «plateau-ration du soldat» sans doute bien amélioré par rapport à l'original car tout était excellent.

La journée s'est terminée par une visite spectaculaire de la Citadelle souterraine

à bord d'une nacelle audioguidée, nous faisant plonger dans le quotidien des soldats français cantonnés là durant cette première guerre mondiale.

Il y a eu dans ce voyage beaucoup de gravité et d'émotion. Nous avons été confrontés à l'horreur de la guerre et au sacrifice de toute une génération : 1000 morts par jour pendant 300 jours, âgés en moyenne de 25 ans.

Nous avons été bouleversés mais nous n'avons pas été «écrasés» par cette douleur car, si Verdun est un haut-lieu de la souffrance il est AUSSI un haut-lieu de l'espérance.

Verdun : capitale mondiale de la Paix.

Aujourd'hui, cette terre meurtrie est surtout un symbole de résilience, de paix et de fraternité !

Un grand MERCI à tous les participants pour leur ponctualité et la grande convivialité dont ils ont fait preuve tout au long du voyage.

Inauguration à Bâle

Le 5 octobre, une délégation San Martinoise de 4 personnes a pris l'autoroute pour Bâle, où nous étions invités à l'inauguration et au lancement de « l'association internationale Castellion » fondée le 14 novembre 2017.

Rendez-vous avait été pris avec monsieur Marchand, un historien bâlois, professeur d'université, parlant parfaitement le français, pour faire auparavant une visite de très anciens quartiers autour de l'imprimerie d'Oporin chez qui S. Castellion a travaillé en arrivant à Bâle. Nous avons vu beaucoup de maisons portant des dates entre 1300 et 1400, avec des détails architecturaux étonnants.



Peter Litwan a présenté son nouveau livre sur Castellion. A 18h, pour la conférence du Professeur Thomas Maissen (personnalité très connue en Suisse et en Allemagne), beaucoup de monde, des étudiants principalement sont encore arrivés, l'amphi était plein. Cette conférence a été suivie d'une longue discussion avec de nombreux intervenants. Puis tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéritif dans le grand Hall où nous avons pu échanger.

Suite à cette manifestation, nous avons constaté que Castellion intéresse beaucoup de monde, même 4 siècles et demi après sa mort. Si l'on parle encore de lui, c'est parce que ses idées étaient très en avance sur son temps. Sa pensée «a devancé son temps» et elle est maintenant tout à fait contemporaine.

Nous avons néanmoins un grand regret : que la conférence et toutes les interventions aient été faites en allemand ! (même si on nous a donné la traduction écrite de la conférence à notre arrivée dans l'amphi). Nous n'avons pas pu vivre ces échanges.

Le lendemain nous avons visité la cathédrale, l'ancienne Université de Bâle (1460) où Sébastien a été professeur de grec, le quartier St Alban où il a vécu...

Cet événement nous a permis de découvrir ou redécouvrir la ville. Ceux qui ne la connaissaient pas l'ont trouvée magnifique, avec un patrimoine considérable, bien restauré et préservé, un centre-ville piétonnier où seuls circulent des tramways et des vélos, où coulent de nombreuses fontaines...

Cette journée a été très importante car les deux branches ont pu se «joindre» ! Des liens pourront se créer avec d'autres groupes qui, comme nous, s'engagent pour Castellion.

Nous espérons que ce sera le début d'une belle collaboration culturelle autour de lui. ■

Nous avons demandé au conseil municipal s'il accepterait que le nom de Sébastien Castellion soit donné à l'école. Notre requête a été acceptée. Nous en sommes très heureux et très fiers.

La municipalité organisera une inauguration de l'«École Sébastien Castellion» le samedi 15 juin 2019, où toute la population sera conviée.

Amicale des anciens combattants



Comme toutes les années, afin d'honorer les héros qui ont donné leur vie pour notre pays, les Anciens Combattants se sont rendus à la prairie d'Echallon le 1er juillet, puis à la carrière de la Croix Chalon, le 19 juillet.

Le 8 Mai a été fêté au monument aux morts de Saint Martin, en présence d'une foule importante.

A l'heure où nous imprimons ces lignes, la cérémonie du 11 novembre n'a pas encore eu lieu... mais celle-ci est prévue, comme habituellement et sera suivie d'un repas à «l'Auberge du Charron». Nous espérons que cette année encore, le vétéran Louis Bulliffon, sera parmi nous afin de nous régaler avec ses souvenirs, parfois truculents, sur le Saint Martin d'autrefois. ■

F.N.A.C.A.

Le Comité FNACA a participé aux cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre.

Le 8 Mai, certains d'entre eux se sont rendus à Cerdon, devant le monument des maquisards où se tenait une importante manifestation, présidée par le Préfet de l'Ain, accompagné de parlementaires.

Une délégation a suivi les travaux du Congrès départemental à St Etienne du Bois, le 25 septembre.

L'assemblée générale a eu lieu le 26 octobre à Montréal-la-Cluse, suivie d'un repas convivial au restaurant «Durdu». ■



Team tonic

La saison est repartie pour team tonic ! Les séances ont toujours lieu le vendredi de 19h à 20h. Cette année, ce sont 18 personnes qui donnent de leur personne pour garder une certaine forme... et ça marche !

Début avril, Yves Pellegrini, un membre de la team, est parti à pied pour St Jacques de Compostelle, un grand bravo à lui pour ce périple.

Fort de la réussite de la première année, une nouvelle édition du «sunset des monts d'Ain» aura lieu le 15 juin 2019. Si la météo est de la partie, le coucher de soleil laissera place à un beau lever de lune. L'organisation sera la même qu'en 2017. Les animations seront étoffées avec, aux côtés de Clebson,

notre chanteur guitariste brésilien, Heidi une chanteuse guitariste qui nous vient d'Argentine. Sur le parcours, un petit plus avec du banjo et de l'harmonica. Des ingrédients pour passer une excellente fin de journée, sans oublier le repas avec Micka aux manettes. Pour les amateurs, la bière artisanale sera toujours au rendez-vous. Par contre, le nombre de participants n'augmentera pas, ceci afin de garder une certaine convivialité et surtout pour faciliter la gestion des repas.

Les inscriptions pourront se faire depuis la page Facebook du sunset des monts d'Ain, à partir du 1^{er} mai. Les personnes qui ne possèdent pas une page Facebook pourront contacter un membre de team tonic pour s'inscrire.

Attention, en 2017, les inscriptions ont été closes une semaine avant ! ■



Conscrits

Bonjour les San Martinois !

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier, toutes et tous, pour l'accueil que vous nous avez réservé lors de nos traditionnelles tournées des brioches. Cette année, grâce à vous, nous avons pu partir en week-end pour faire la descente des gorges de l'Ardèche. Nous remercions également nos sponsors, sans qui tout cela n'aurait pas été possible.

Un grand merci à vous tous également, pour votre présence lors de notre repas champêtre à la fête patronale. Même si les forains nous ont fait faux bond sans prévenir, vous avez été nombreux à assurer l'ambiance à nos côtés. Ce fût une belle réussite, et ça, ça fait chaud au cœur !

Nous préparons déjà 2019, les petits nouveaux nés en 2002, vont nous rejoindre. Vous pourrez les rencontrer lors de nos tournées annuelles de brioches les 5, 12 et 19 mai 2019.



On se retrouve bien évidemment le 25 mai prochain, pour la fête patronale, avec quelques petits changements. On a bien compris que les San Martinois aimaient plutôt bien se déhancher... La surprise sera dévoilée un peu plus tard !

Les jeunes de 1997 à 2002 qui souhaiteraient rejoindre notre groupe sont invités à nous contacter pour venir faire la fête avec nous !!

Tous les conscrits vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année. ■

Contact :
Mail : conscritsmf@gmail.com
Tel : 06 19 43 54 98
Facebook : @conscritsSMF

Venez donner votre sang !

Prochaine collecte à St Martin (salle des Châteaux)
le mercredi 26 décembre 2018 ■



Club de l'amitié

Le 12 septembre dernier, les membres du club se sont retrouvés à la salle de l'ancienne poste pour «la reprise», tant attendue par certains. D'emblée, les 70 ans d'un adhérent ont été fêtés.

L'assemblée générale du 24 octobre a rappelé aux personnes présentes les activités passées. Le samedi 2 juin, 28

personnes ont arpenté les allées du Parc des Oiseaux à Villars les Dombes et ont assisté au magnifique spectacle des oiseaux en vol. Un succulent repas a été pris dans l'enceinte du Parc, au bord d'un étang peuplé d'une multitude de poissons et d'oiseaux.

Plusieurs journées promotionnelles ont ponctué l'année, et le 30 juin, un repas de clôture réunissait tous les membres du Club au «Panoramique», où fleurs et cadeaux étaient remis aux personnes des classes en 8 et 3.

Lors de cette assemblée, les activités futures, repas et sorties, ont été programmées.

Les portes du Club sont grandes ouvertes pour accueillir celles et ceux qui recherchent des moments de détente, mais hélas, à Saint Martin comme dans beaucoup d'autres communes du reste, il semble que franchir la porte d'un tel club appose sur le front la marque «VIEUX» !! Pourtant, ces «vieux», qui le sont, en effet, sont beaucoup plus jeunes que tous ceux qui s'ennuient tristement chez eux et que la télé regarde dormir !

Venez une fois au moins, afin de vous rendre compte, et vous verrez, en retournant chez vous, parfois dans la solitude, que votre après-midi aura été un rayon de soleil. ■



Bonne retraite Annie !

16

Le 1^{er} octobre dernier, Annie Doy fermait un dossier épais de 42 ans d'exercice à la Mairie de St Martin du Fresne. Durant toutes ces années, elle a travaillé avec plusieurs dizaines d'élus. Six maires se sont ainsi succédés : M. Bouilloux, Mme Prévitali, M. Urbin, Mme Moiret, Mme Janin-Thyvet, et enfin Dominique TURC.

Voici un extrait du discours prononcé par Dominique TURC, lors du pot de départ organisé pour Annie :

«En 2008, n'ayant jamais pratiqué la fonction de 1^{er} magistrat de la commune, j'ai pu compter sur ton professionnalisme pour m'accompagner au cours de ma période d'apprentissage. Tu es toujours restée à mon écoute, toujours prête à me conseiller sur tel ou tel dossier, me recommandant prudence et réflexion avant toute décision et me prévenant de toute action à conduire. Tes connaissances m'ont permis de mieux appréhender la fonction de maire, tes conseils, toujours judicieux, m'ont servi tout au long de notre travail au cours de ces 11 années passées ensemble, pour

le bien de nos administrés. Tu as su contenir mon enthousiasme pour certains dossiers en me rappelant les règles en vigueur, afin de ne pas prendre des décisions qui seraient hors réglementation. Tu m'as aussi appris le b.a.-ba d'un budget communal, avec la partie fonctionnement, la partie investissement et les petits plus qui nous permettent de conserver de la souplesse quant à la mise en œuvre de celui-ci. Ton appui sans faille en la matière m'a permis de maîtriser au mieux cet exercice.

Tu as toujours été disponible, même dans l'urgence, pour tous les élus qui t'ont côtoyée à la mairie, j'en suis le plus grand témoin...»

Cadette de 3 enfants, Annie est née à Nantua le 23 septembre 1956, elle a toujours habité Saint Martin du Fresne, où son père tenait une carrosserie dans la grande rue. Après ses études au lycée Xavier Bichat à Nantua, elle obtient son bac et s'engage dans deux années de droit à la fac, avant d'intégrer les services de la mairie de Saint Martin du Fresne, le 1^{er} juin 1977.

Le 23 juillet 1977 Annie épouse



Jean-Pierre DOY. De cette union naissent leurs deux filles, Emilie en 1979 et Amandine en 1982. Aujourd'hui, Thomas, Quentin, Baptiste et Louis, nés respectivement en 2006, 2008, 2015 et 2016, ont agrandi la famille, pour le plus grand bonheur de leurs grands-parents.

A présent, Annie rejoint Jean-Pierre dans une autre activité : la retraite. Place à la famille et aux activités personnelles, avec, entre autres, le plaisir de découvrir nos belles contrées au travers de nombreuses randonnées. Les occupations ne manqueront pas, mais attention, même à la retraite, il semblerait que l'agenda soit difficile à gérer à certaines périodes !

Annie, au nom de Dominique TURC, des conseillers municipaux actuels, mais aussi des conseillers municipaux des mandats précédents, qui ont travaillé avec toi... chacun d'entre nous te souhaite une bonne, longue et heureuse retraite, entourée de ta famille et de tes amis. Profite «sans compter» (!) de ces moments pour faire tout ce dont tu as envie ! ■

Nos joies, nos peines

Naissances :

COQUART Emma - DEMIRBAS Zeyd
PERETTI Enzo - TRODET Raphaël

Mariages :

PREVITALI Philippe et BAUDRY Diane
KESKIN Baris et MUTLU Sinem
CAPELLI Fabien et CICINO Noémie

Décès :

BERTHET-BONDET Aimé, BOUILLOUX Robert,
NEQUEU Michel, PREVITALI Antonio, REY Edouard



P'TIT JOURNAL Hiver 2018

Nous remercions les auteurs des articles et des photos pour leur collaboration et leur disponibilité.

Directeur de la publication :
Dominique TURC

Responsables de la publication :
Brigitte HUMBERT, Florence VIGNON

Coordination :
Séverine PERRAUDEAU, Michel VELAS

Conception et réalisation :
Philippe CAMBET Graphiste

Imprimé par :
Imprimerie Comimpress

Nombre d'exemplaires : 520